

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

CONCOURS INTERNE ET EXTERNE

INGENIEUR DES SERVICES CULTURELS ET DU PATRIMOINE
- SPECIALITE PATRIMOINE – *Option « Programme de restauration »*

Épreuve écrite d'admissibilité n°2:

Rédaction d'une note d'analyse technique et pratique pouvant inclure la réalisation de schémas, dessins ou calculs, à partir d'un dossier composé de documents traitant, au choix du candidat (exprimé lors de l'inscription), d'un programme de restauration ou d'architecture et d'urbanisme. (durée : 4h ; coefficient : 5 ; note éliminatoire : < ou = 5/20).

Nombre de page(s), celle-ci comprise : 71

SUJET

A partir du dossier qui vous est remis, vous établirez à l'attention du conservateur régional des monuments historiques une note d'analyse de l'étude préalable présentée par l'architecte en chef des monuments historiques sur l'église du prieuré de Merlande.

Vous étudierez la pertinence et la faisabilité du projet proposé en vérifiant que tous les enjeux patrimoniaux sont correctement développés.

Le budget total susceptible d'être mobilisé (tous financements confondus) s'élevant à 435 000 euros, vous proposerez au conservateur régional un phasage de l'opération sur deux ou trois exercices.

Par ailleurs, la commune propriétaire souhaitant ouvrir au public les combles et mieux mettre en valeur l'édifice, vous établirez des éléments de programme susceptibles d'éclairer les choix du maître d'ouvrage.

Vous pourrez accompagner vos propositions de schémas simples et de croquis.

Composition du dossier

pièce 1 - étude préalable (pages 2 à 36)

pièce 2 - devis estimatif (pages 37 à 50)

pièce 3 - documents graphiques état actuel (pages 51 à 61)

pièce 4 - documents graphiques état projeté (pages 62 à 71)